



Agir ensemble

Une occasion sans précédent

Imaginons le scénario suivant : un monde dans lequel nous avons tout fait pour que les enfants aient accès à des services essentiels et soient protégés, quels que soient le pays ou l'endroit où ils vivent, le revenu de leur famille, leur sexe ou leur origine ethnique. Un monde dans lequel les pays ont fait l'effort de venir en aide aux 5 ou 10 % d'enfants qui avaient jusqu'alors été exclus ou invisibles et qui sont souvent les plus difficiles à atteindre. Tous les enfants sans exception vont à l'école, avec toute l'autonomie et la protection contre la maltraitance que cela suppose. Tous les enfants sont vaccinés contre les principales maladies mortelles, bénéficiant ainsi des nouveaux vaccins qui sont actuellement jugés trop chers pour être administrés à tous¹. Aucun enfant ne meurt parce qu'il manque quelques simples doses de sels de réhydratation orale. Aucun enfant n'est enfermé dans un atelier où les conditions de travail avoisinent l'esclavage.

Les avantages de ce monde bénéficient non seulement aux enfants mais aussi à l'ensemble de l'humanité. Les décès à un âge précoce, ou les maladies invalidantes, ne freinent plus autant l'essor du développement. Le désespoir qui naît de la pauvreté extrême et les perturbations et la destruction qu'engendrent les conflits sont nettement réduits. Les conséquences sont positives sur le plan économique, car la main-d'œuvre est en meilleure santé et plus qualifiée, mieux à même de s'adapter aux défis que posent les technologies et la modernité. Les institutions démocratiques sont plus dynamiques et durables car des électeurs plus instruits et informés exigent de participer activement aux décisions de leur pays et s'opposent à la corruption et à la dictature. Et surtout, le dynamisme et la créativité des enfants et des jeunes peuvent être mis au service de leur propre développement et de leur engagement actif dans la société au lieu d'être gaspillés dans une lutte désespérée pour leur simple survie.

Nous vivrions alors dans un monde digne des enfants. Ce monde peut sembler impossible à atteindre, mais sa réalisation est pourtant simple : nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous acquitter de nos engagements

RÉSUMÉ

PROBLÈME : Un monde digne des enfants peut sembler impossible à atteindre, mais sa réalisation est pourtant simple : nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous acquitter de nos engagements envers les enfants. Ces engagements sont clairs et dépourvus de toute ambiguïté. Il faut maintenant comprendre qu'un engagement est une promesse qui s'accompagne d'obligations à la fois morales et pratiques. Sur le plan moral, un engagement est une relation placée sous le signe du devoir. Sur le plan pratique, un engagement oblige ceux qui l'ont pris à agir. C'est ce qu'a implicitement reconnu le Sommet du Millénaire de 2000, en transposant, dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, de belles déclarations et de nobles aspirations en objectifs de développement assortis d'échéances – par rapport auxquels les dirigeants de la planète ont accepté d'être évalués et devoir justifier leur action.

ACTION : Le programme du Millénaire pour les enfants est tout à fait réalisable. Il faut pour cela prendre des mesures fermes et décisives dans trois grands domaines dans les dix ans à venir.

- **Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement** : lors du Sommet mondial de septembre 2005, les dirigeants de la planète se sont de nouveau engagés à atteindre d'ici à 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement (Objectifs du Millénaire pour le développement). La réalisation des OMD doit être un premier cap à franchir en vue de permettre à tous les enfants sans exception de bénéficier de services essentiels, de protection et de possibilités de participation. Les pays qui ont pris du retard en la matière doivent redoubler d'efforts, avec l'appui vigoureux des donateurs et des organismes internationaux, tandis que ceux qui sont sur la bonne voie doivent s'efforcer de dépasser ces objectifs pour réussir à éliminer les inégalités dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement des enfants.
- **Venir en aide aux enfants exclus et aux invisibles** : conformément aux engagements que nous avons pris envers les enfants, nous devons venir en aide à ceux qui ont le plus besoin de soins et de protection – les plus pauvres et les plus vulnérables, les exploités et les maltraités. Nous devons regarder en face des vérités peu agréables, à savoir les nombreuses disparités et multiples mauvais traitements que subissent les enfants exclus et invisibles au sein de nos pays, de nos sociétés et de nos communautés, ainsi que dans d'autres nations, et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les éliminer.
- **Agir ensemble** : il faudra à cette fin plus qu'une simple volonté politique ou des stratégies bien intentionnées. Aucun gouvernement, aucun organisme ou aucune organisation ne peut atteindre seul l'un ou l'autre de ces objectifs ; le programme du Millénaire ne pourra être réalisé sans partenariats efficaces, novateurs et durables. Nous devons tous non seulement reconnaître qu'il est de notre responsabilité de trouver des solutions, mais également être disposés à agir ensemble en faveur des enfants. Nous devons être leurs partenaires – en cherchant à leur donner les moyens d'agir ainsi qu'en les faisant participer et en les protégeant, en partant du principe selon lequel pour instaurer le monde de paix, d'équité, de tolérance, de sécurité, de liberté, de respect de l'environnement et de responsabilités partagées décrit dans la Déclaration du Millénaire, il faut veiller à ce qu'aucun enfant ne soit exclu ou invisible. Les enfants du monde, notamment ceux qui sont si souvent privés des ressources dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir, comptent sur nous.



© UNICEF/HQ/03-0374/ Ami Vitale

d'empêcher les enfants de mourir d'une maladie aussi facile à traiter que la diarrhée ?

Pour venir en aide à tous les enfants, il faut des partenariats novateurs et efficaces

Pour faire de ce monde une réalité, il faudra plus qu'une simple volonté politique ou des stratégies bien intentionnées. Aucun gouvernement, aucun organisme ou aucune organisation ne peut atteindre seul l'un ou l'autre de ces objectifs; le programme du Millénaire ne pourra être réalisé sans partenariats efficaces, novateurs et durables. Travailler en partenariat veut dire faire preuve de solidarité, pas seulement en théorie mais également en pratique. Et cela nécessite, comme le rappelle le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'amélioration de la coopération entre les organismes des Nations Unies et tous les autres partenaires concernés, « des relations librement consenties et concertées dans le cadre desquelles toutes les parties acceptent de collaborer en vue de parvenir à un objectif commun ou d'entreprendre une tâche donnée et de partager risques, responsabilités, ressources, compétences et avantages »³.

Des milliers de personnes et d'organisations agissent en faveur des enfants dans le monde, chacune ayant ses propres priorités, points forts et orientations. Mais un puissant courant rassemble un nombre croissant de militants derrière la Convention relative aux droits de l'enfant, la Déclaration du Millénaire, les Objectifs du Millénaire pour le développement et « Un Monde digne des enfants ». Ce n'est qu'en mettant en commun nos points forts que nous pouvons créer un mouvement doté d'un rôle mondial et d'un poids politique correspondant à l'importance et à la portée de ces engagements. Les enfants du monde, notamment ceux qui sont si souvent privés des ressources dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir, les exclus et les invisibles, comptent sur nous.

La notion de partenariat est fondamentale pour l'UNICEF, organisme dont l'histoire montre clairement comment des personnes et des organisations travaillant ensemble, mettant en commun leurs ressources et leurs idées peuvent créer des synergies qui donnent des résultats plus importants – et meilleurs – que ce que l'on aurait pu sinon imaginer. En vertu de la résolution de l'Assemblée générale qui l'a fondé⁴, l'UNICEF a été chargé de coopérer avec des organismes de secours et de protection de l'enfance, relations qui ont permis de partager l'information, de mobiliser des fonds et de contribuer aux politiques adoptées en faveur des enfants du monde. Les

envers les enfants. Ces engagements sont clairs et dépourvus de toute ambiguïté. Il faut maintenant comprendre qu'un engagement est une promesse qui s'accompagne d'obligations à la fois morales et pratiques. Sur le plan moral, un engagement est une relation placée sous le signe du devoir. Sur le plan pratique, un engagement oblige ceux qui l'ont pris à agir. C'est ce qu'a implicitement reconnu le Sommet du Millénaire de 2000, en transposant, dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, de belles déclarations et de nobles aspirations en objectifs de développement assortis d'échéances – par rapport auxquels les dirigeants de la planète ont accepté d'être évalués et devoir justifier leur action.

On dit parfois que la politique est l'art du possible. L'exploit du programme du Millénaire est d'avoir amené les hommes politiques et les organisations internationales à s'engager à ce que, d'ici à 2015, tous les enfants du monde achèvent un cycle d'études primaires, à réduire les taux de mortalité infantile de deux tiers et les taux de mortalité maternelle de trois-quarts, et non seulement à enrayer la propagation du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres grandes maladies mais également à les faire reculer. Dans un monde dont l'économie pèse au total 60 mille milliards de dollars² et ne cesse de croître, tous ces objectifs et les autres finalités du programme du Millénaire sont tout à fait réalisables. Alors que l'humanité continue de faire reculer les frontières du savoir et que la science progresse chaque jour un peu plus – du décryptage du génome humain à la compréhension des origines de l'univers – serait-il vraiment impossible dans les dix prochaines années de supprimer la faim chez les enfants ou

UNGEI : faire de l'égalité des sexes une réalité

La majorité des 115 millions d'enfants non scolarisés sont des filles. On ne pourra parvenir au développement durable et à l'élimination de la pauvreté qu'en dispensant un enseignement de qualité aux filles aussi bien qu'aux garçons. Pour parvenir d'ici à 2015 à l'enseignement primaire universel et à l'égalité des sexes dans l'enseignement, il n'est pas possible de continuer sur la même voie. Parce que les filles se heurtent à des obstacles plus importants, il faut s'efforcer spécifiquement de les scolariser et de veiller à ce qu'elles achèvent leurs études. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) s'inscrit dans le cadre de ces efforts.

Ce mouvement mondial en faveur de l'éducation des filles, dont le coup d'envoi a été donné en avril 2000, lors du Forum mondial sur l'Éducation pour tous de Dakar (Sénégal), est un partenariat sans précédent – qui réunit les parties intéressées à tous les niveaux. Ce mouvement est organisé par l'UNICEF et fait appel à de multiples et divers partenaires, dont des pouvoirs publics, des organismes des Nations Unies, des donateurs, des organismes de développement, des ONG, des organisations de la société civile, du secteur privé, des groupes religieux, des parents, des enseignants, des collectivités et des associations d'élèves ou d'étudiants, tous animés de la même volonté.

Plutôt que de mettre en place des mécanismes et des programmes indépendants, les principes d'action de l'UNGEI se fondent sur la coordination, la mise en commun des ressources et des alliances stratégiques qui créent la synergie nécessaire pour optimiser l'efficacité des interventions en faveur de l'éducation des filles. L'UNGEI intervient à l'échelle mon-

diale, régionale et nationale en vue d'influer sur les décisions et les investissements de nature à garantir l'équité et l'égalité des sexes dans le cadre des politiques, plans et programmes éducatifs nationaux. Ce partenariat permet de mobiliser des ressources bénéficiant aux projets et aux programmes nationaux ainsi qu'à des initiatives de grande envergure portant sur le système éducatif. Cette action complète les structures de développement existantes, telles que les stratégies pour la réduction de la pauvreté, les approches sectorielles et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et s'y intègre.

Mettre en pratique l'UNGEI à l'échelle nationale

Renforcer l'éducation des filles à l'échelle nationale nécessite de solides partenariats ainsi qu'une participation véritable au processus sectoriel. Il faut à cette fin commencer par créer dans le pays en question une équipe spéciale de l'UNGEI, qui définit l'importance et l'efficacité de ses projets et programmes visant à parvenir à la parité des sexes dans le domaine de l'éducation. Le programme d'action de l'UNGEI en faveur de l'éducation des filles consiste notamment à mener des interventions et des initiatives ciblées ou de grande envergure visant à faire participer les pouvoirs publics et les partenaires locaux à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et des projets.

Les stratégies nationales visant à réduire les inégalités entre les sexes dans l'enseignement et à garantir le droit de tous les enfants à une éducation de base de qualité entrent dans deux grandes catégories : des inter-

ventions ciblées et des interventions systématiques.

- Les interventions ciblées sont généralement d'envergure restreinte et mettent l'accent sur certaines populations, certaines régions ou certains aspects du système éducatif. Elles sont souvent menées par des organisations de la société civile et assorties de mécanismes de financement indépendants ou concertés. Ces interventions ciblées peuvent également prendre la forme de projets de grande envergure, mis en œuvre à l'échelle nationale ou en de multiples emplacements d'un même pays.
- Les interventions systématiques se font généralement à plus grande échelle et visent à faire évoluer le système éducatif et à desservir la plus grande partie de la population. Il s'agit souvent de projets communs menés par des organismes donateurs et des pouvoirs publics, généralement mis en œuvre à l'échelle nationale ou régionale.

Pour parvenir à l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation, il est essentiel de faire participer les partenaires. Les partenaires de l'UNGEI coopèrent à des interventions ciblées ou systématiques, dans le but de renforcer les capacités nationales plutôt que de créer des structures parallèles. Les organismes partenaires font preuve de transparence et de réalisme quant à leurs avantages respectifs. Chaque partenaire s'efforce d'énoncer clairement ce qu'il est en mesure d'apporter à l'initiative, en fonction de ses points forts et de ses ressources.

Voir Références, page 94.

Comités nationaux pour l'UNICEF ont été fondés pour établir des partenariats avec la société civile. Pendant les années 1960, des ONG ont influé sur les orientations de l'UNICEF relatives à la santé maternelle et infantile, l'éducation et la nutrition. Et dans les années 1970, ce sont les partenariats

entre l'UNICEF et la société civile qui ont donné naissance à l'Année internationale de l'enfant – idée qui a finalement mené au projet de Convention relative aux droits de l'enfant. Les droits des enfants étant davantage reconnus, l'UNICEF s'est employé à dépasser le simple



© UNICEF/H005-0317/Josh Esrey

cadre des partenariats avec des organismes caritatifs, pour faire des enfants et de leur famille des partenaires et des détenteurs de droits à qui il faut donner les moyens de présenter au monde entier leurs capacités et leurs vulnérabilités et d'obtenir une amélioration de leur situation⁵.

Dans le cadre des Nations Unies, l'UNICEF s'est engagé dans un processus de réforme qui redéfinit la coopération des organismes des Nations Unies à tous les niveaux, en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'organisation. Cela témoigne d'une prise de conscience de plus en plus importante dans le monde entier du principe selon lequel, pour être véritablement efficace et durable, le développement doit faire participer toutes les parties concernées. Il faut de l'audace, et de l'énergie, pour renforcer les partenariats existants, en forger de nouveaux et créer des mécanismes de responsabilisation. Et il faut aller vite, car il s'agit bien d'une course contre la montre, non seulement parce que 10 ans seulement nous séparent de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi parce que des millions d'enfants de notre époque seront privés de leur enfance si nous n'agissons pas dès aujourd'hui.

La vie des enfants exclus et invisibles dépendra des mesures que nous prenons maintenant

Des partenariats efficaces constituent la base de la réalisation du programme du Millénaire, qui améliorera considérablement la vie de millions d'enfants et constitue une première étape dans la réalisation de notre objectif ultime : instaurer un

monde dans lequel chaque enfant a droit à une enfance – c'est-à-dire est protégé, encadré et aimé par ses parents, sa famille et la collectivité. Cela est possible, mais uniquement avec l'appui de partenaires nationaux et internationaux qui unissent leurs efforts pour veiller à ce que les besoins des enfants soient satisfaits et leurs droits protégés en toutes circonstances. Les liens entre partenaires seront renforcés à mesure que chaque protagoniste s'attaquera aux défis à relever – qu'il s'agisse des représentants des pouvoirs publics qui établissent des budgets adéquats ou des organismes de bénévolat qui travaillent dans les bidonvilles, des médias qui influencent les priorités de la société ou des collectivités prenant en charge leurs enfants, des entrepreneurs qui font preuve de responsabilité sociale ou des enfants eux-mêmes, dont les talents et le dynamisme n'attendent qu'à être mis à profit.

Cruelle ironie, les enfants qui risquent le plus d'être exclus de la lutte mondiale contre la pauvreté et la maladie, l'analphabétisme et l'exploitation, sont ceux-là mêmes dont les droits sont les plus bafoués et les plus méprisés. Il est temps de leur venir en aide – non seulement à ceux qui sont déjà marginalisés mais également aux générations à venir. Nous devons être leurs partenaires – en nous employant à leur donner les moyens d'agir ainsi qu'en les faisant participer et en les protégeant, en partant du principe selon lequel pour instaurer le monde de paix, d'équité, de tolérance, de sécurité, de liberté, de respect de l'environnement et de responsabilités partagées décrit dans la Déclaration du Millénaire, il faut veiller à ce qu'aucun enfant ne soit exclu ou invisible.